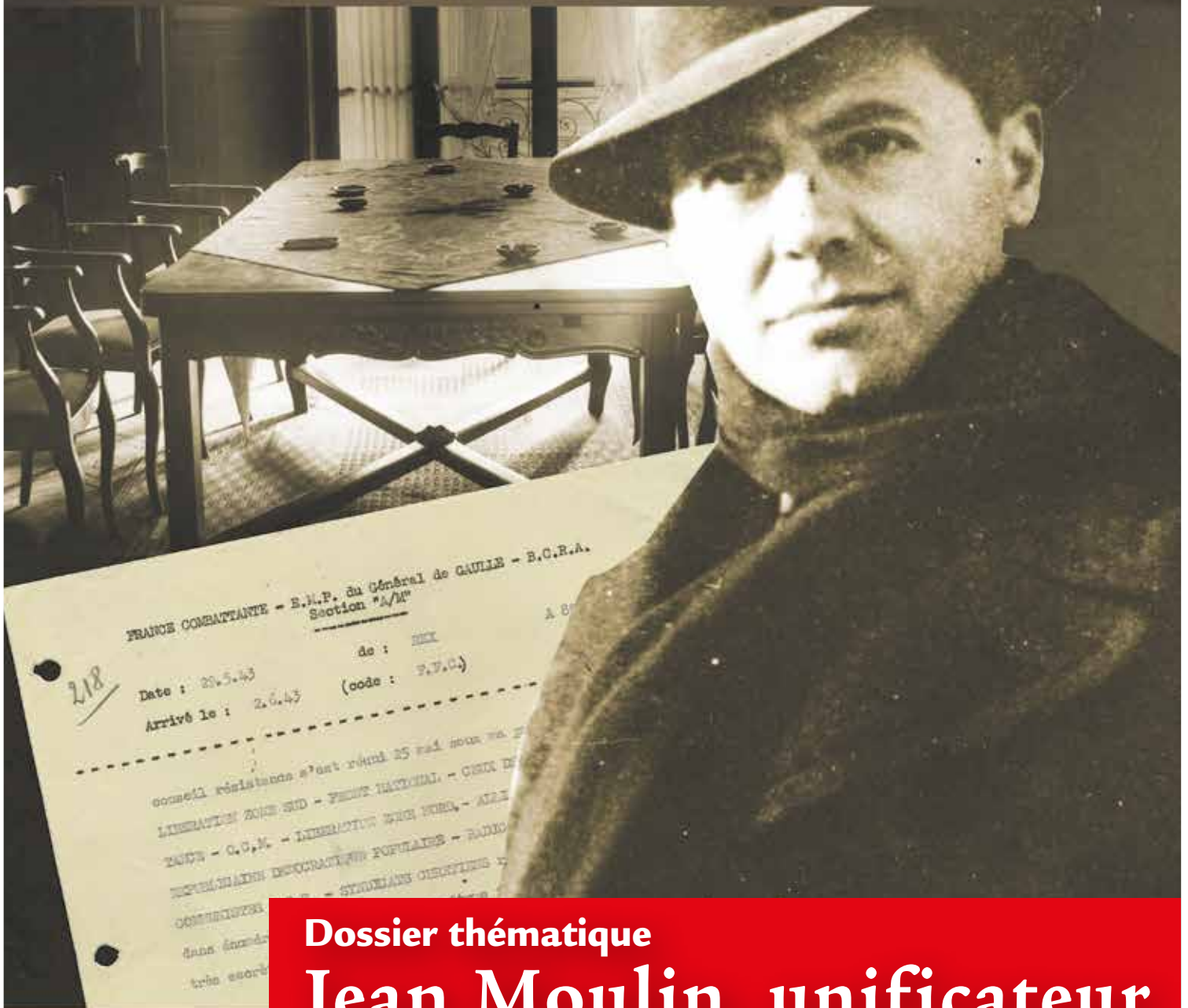


La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993.
Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 112 – mars 2023 – 5,50 €



Dossier thématique

**Jean Moulin, unificateur
de la Résistance**

Histoire d'objets de la Résistance

Cette rubrique de *La Lettre* présente, chaque trimestre, l'histoire d'un objet emblématique de la Résistance. Elle montre comment ces objets ont marqué durablement l'histoire et la mémoire de la Résistance. Les lecteurs peuvent retrouver d'autres objets commentés de la sorte grâce au musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceenligne.org

La traction avant de la Résistance, symbole de la liberté retrouvée

À la Libération, un peu partout en France, des résistants vont se montrer au grand jour au volant de véhicules automobiles pris à l'ennemi, ou bien encore sortis des caches où ils avaient séjourné pour éviter les réquisitions allemandes. Le plus emblématique de ces véhicules est sans conteste la traction avant Citroën.

Lancée par la firme Citroën en 1934, la traction avant est le fleuron de l'industrie automobile française d'avant-guerre. Entre 1934 et 1940, 192 000 exemplaires de cette Citroën sont vendus en France. Rapide⁽¹⁾ et dotée de lignes élégantes, cette automobile réunit plusieurs avancées technologiques – roues avant motrices et directrices, suspensions indépendantes sur les quatre roues, freins hydrauliques – qui lui garantissent une excellente tenue de route.

Une automobile convoitée par l'occupant allemand

Toutes ces qualités font de cette voiture l'un des véhicules les plus convoités par l'armée et la police allemandes qui la réquisitionnent massivement dès juin 1940⁽²⁾ comme tous les véhicules de plus de 14 chevaux produits à partir de 1938.

Durant toute l'occupation, la traction avant va être presque exclusivement utilisée par l'ennemi. Alors que la *Wehrmacht* repeint bien

souvent la carrosserie des exemplaires qui rentrent dans ses services de roulage dans des teintes camouflées comme le vert de gris ; la *Gestapo*, quant à elle, conserve leur couleur noire. Pendant l'Occupation, ces tractions noires sont un des symboles annonciateurs de la répression. Les Français assistent terrifiés aux descentes impressionnantes des agents de la *Gestapo*, vêtus de cirés noirs et de chapeaux à large bord, faisant irruption à bord de tractions avant pour procéder à l'arrestation de résistants. Ces scènes resteront tellement gravées dans la mémoire collective qu'elles deviendront un standard du cinéma évoquant l'Occupation en France.

Gilles Perrault, jeune lycéen, fils de résistants parisiens, se souvient de son angoisse de découvrir ces véhicules mortifères au bas de son immeuble. « *Rentrant deux fois par jour du collège Stanislas à l'avenue de l'Observatoire, où nous habitons, je commençais d'avoir peur rue Auguste-Comte [...] j'accélérais le pas, le ventre noué par la peur de voir une ou deux tractions noires garées devant le numéro 11 de l'avenue. Les décennies ont passé, mais, soixante-dix ans après, si je vois une traction avant noire, devenue pièce de collection, tourner au coin d'une rue, un réflexe pavlovien me tord l'estomac et j'ai dans la bouche le goût acide de mes peurs enfantines*⁽³⁾ »

Des Français soumis à la pénurie

Quelques rares civils français, qui grâce à leur profession peuvent obtenir un permis de circuler (ou *Ausweis*), ont encore la possibilité de se déplacer avec une automobile mais de façon très limitée. La vente de pneumatiques neufs ou rechapés leur est interdite. De plus, ces civils n'ont droit qu'à une faible dotation de carburant. Ainsi, à Paris, en septembre 1940, l'allocation mensuelle d'un médecin est de 40 litres d'essence, celle d'un architecte de 5 litres.

Face à cette pénurie d'essence, les Français sont contraints de se tourner vers des carburants de substitution comme l'alcool, le gaz de ville, l'acétylène, la traction électrique et bien sûr le gazogène. Ainsi, en janvier 1941, 50 000 camions ou voitures roulent au moyen d'un gazogène



Photo Frantz Malassis

Reconstitution de la livrée d'une traction avant Citroën utilisée par les Forces françaises de l'intérieur à la Libération.

tandis que 132 248 véhicules à gazogène, dont 5 300 voitures particulières, ont reçu le permis de circuler en 1943⁽⁴⁾. Mais les véhicules équipés de gazogènes sont très lents et peu fiables. Par exemple, un camion gazogène chargé met en moyenne 18 heures pour parcourir 185 km.

Symbole de la reconquête de l'espace public par la Résistance

Pour échapper aux réquisitions allemandes, des propriétaires d'automobiles les ont cachées dans des granges sous du foin ou des fagots de bois, tandis que d'autres n'hésitent pas à les murer dans les fonds de hangars ou de garages. À l'été 1944, comme d'autres véhicules dissimulés, ces tractions vont réapparaître au grand jour dans les zones fraîchement libérées en même temps que celles capturées à l'occupant. Toutes arborent des insignes ou des sigles des organisations de Résistance lesquels sont peints à la hâte sur la carrosserie. La croix de Lorraine et des inscriptions FFI (Forces françaises de l'intérieur) ou FTP (Francs-tireurs et partisans) sont souvent apposées pour éviter les erreurs de tir pouvant survenir dans la confusion des combats de la Libération. Ces tractions assurent alors des liaisons rapides entre les centres de décisions de la Résistance. Chose exceptionnelle, elles roulent à l'essence et pour la première fois depuis juin 1940 sans autorisation de circuler. Elles deviennent le symbole de la reconquête de l'espace public par la Résistance. À côté des Jeeps américaines, elles sont les icônes de la liberté retrouvée. ●

Frantz Malassis

(1) Équipée d'un moteur à essence d'une puissance maximale de 32 à 77 CV, sa vitesse maximale est de 95 à 135 km/h en fonction des modèles.

(2) Quelques tractions avant sont produites entre 1941 et 1942 par les Allemands pour leur propres besoins.

(3) Gilles Perrault, *Dictionnaire amoureux de la Résistance*, Paris, Plon-Fayard, 2014, p. 444-445.

(4) Chiffres cités par Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff, dans *Les véhicules de l'occupation*, Paris, Balland, 1975.

En couverture : Portrait de Jean Moulin, hiver 1939, près de la promenade du Peyrou, aux Arceaux à Montpellier (Hérault). Photo Marcel Bernard - musée de la libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin - Télégramme de Jean Moulin daté du 29 mai 1943 annonçant la création du Conseil de la Résistance. Archives nationales, cote AG/3(2)/400 - Salle où s'est tenue la réunion constitutive du Conseil national de la Résistance 48 rue du Four à Paris. Coll. famille Corbin



Sommaire

DOSSIER THÉMATIQUE

Jean Moulin, unificateur de la Résistance

- Jean Moulin, du préfet au président du CNR p. I à V
Par Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard
- Le 27 mai 1943, création à Paris du Conseil de la Résistance p. VI
Par Fabrice Grenard
- Une photographie emblématique p. VII
Par Raphaëlle Bellon
- Glossaire et chronologie p. VIII

Histoire d'objets de la Résistance..... p. 2

La vie de la Fondation de la Résistance p. 4-5-6 et 8

Les activités de l'association des Amis de la Fondation de la Résistance p. 7

Les articles publiés dans cette revue ne peuvent être reproduits sans l'autorisation préalable et écrite du directeur de la publication. Les auteurs sollicités par le comité de rédaction sont responsables du contenu de leurs articles.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droit de certaines photographies et œuvres graphiques. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.

Ce numéro imprimé en France comporte deux encarts jetés : un courrier et un bulletin

Éditeur: Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides - 75007 Paris
Téléphone : 01 47 05 73 69
Site internet : www.fondationresistance.org
Courriel : contact@fondationresistance.org
Directeur de la publication : Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance.
Directeur de la publication délégué : Jean-François Treffel, directeur général de la Fondation de la Résistance.
Rédacteur en chef : Frantz Malassis.
Comité de rédaction : Raphaëlle Bellon, Fabrice Grenard, Frantz Malassis.
Contributeurs : Maurice Bleicher.
Fichier des abonnés : Marie-Christine Vignon.
Maquette et impression : humancom - 1 rue Claude Matrat - 92130 Issy-les-Moulineaux.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 20 €. n° 112 : 5,50 €
Commission paritaire n° 1125A07588
ISSN 1263-5707 (imprimé)
ISSN 2679-1595 (en ligne)
Dépôt légal : mars 2023

Le 27 mai 1943, en plein Paris occupé, Jean Moulin réunissait autour de lui les seize membres du Conseil national de la Résistance (CNR). « *J'en fus, à l'instant même, plus fort [...]*⁽¹⁾ » sont les mots par lesquels le général de Gaulle décrit, dans ses *Mémoires de guerre*, ce moment décisif dans le processus d'unification de la Résistance française.

Ce Conseil regroupait les représentants de huit mouvements de Résistance, de six partis politiques et de deux organisations syndicales. Embryon d'une représentation nationale forgée dans la clandestinité, il permettait au général de Gaulle de réunir désormais, sous son autorité, l'ensemble de la Résistance intérieure et la France libre. Le CNR lui offrait également la possibilité d'asseoir définitivement sa légitimité démocratique aux yeux des Alliés.

Le CNR a évité à notre Nation un conflit de légitimité entre les pouvoirs issus de la Résistance extérieure et ceux de la Résistance intérieure qui aurait pu déboucher sur une mise sous tutelle, au moins pendant un temps de nos alliés américains comme ils en ont eu la tentation lors du débarquement en Normandie.

Enfin, grâce au programme adopté par le CNR en mars 1944, la Résistance française, en plus de rétablir les institutions républicaines, va permettre l'émergence d'une société plus juste économiquement et socialement. Une grande partie des réformes de structures préconisées par le programme du CNR sont ainsi mises en place entre l'automne 1944 et 1946 par le Gouvernement provisoire de la République française et les premiers gouvernements de la IV^e République. Notre système social actuel en est largement l'héritier.

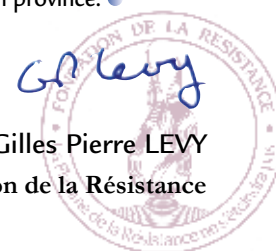
À l'occasion de la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de sa réunion constitutive, la Fondation de la Résistance va multiplier les initiatives autour de l'histoire du CNR. Ce numéro de notre revue, comportant un dossier biographique rendant hommage à Jean Moulin, principal artisan de l'unification de la Résistance, compte parmi nos premières réalisations en ce domaine. Exceptionnellement, il est diffusé à plus de 14 000 établissements scolaires du secondaire de métropole et des DROM-COM tant publics que privés sous contrat. Ainsi, l'écriture du dossier a été pensée pour un public scolaire afin d'offrir aux jeunes une approche incarnée et accessible de la trajectoire de Jean Moulin. D'autres réalisations sont déjà visibles. Ainsi, une exposition itinérante sur la création du CNR est désormais empruntable par les établissements scolaires, les mairies et les institutions culturelles. Par ailleurs, une exposition photographique est présentée depuis le 20 mars dernier sur la façade de la Fondation au 28-30 boulevard des Invalides à Paris.

D'autres événements marqueront cette date historique. La Fondation de la Résistance sera très impliquée dans les cérémonies officielles le 27 mai prochain (cf. encadré ci-dessous). Elle organisera également un colloque international, le jeudi 21 septembre après-midi, à l'Assemblée nationale et participera à plusieurs journées d'études en province. ●

(1) L'unité 1942-1944, Paris, Plon, 1956, p.101.



Le mot du Président



Gilles Pierre LEVY

Président de la Fondation de la Résistance

La Fondation vous invite à la journée nationale de la Résistance le samedi 27 mai 2023

Le 27 mai prochain, dans le cadre de la journée nationale de la Résistance commémorant l'anniversaire de la séance constitutive du Conseil national de la Résistance, la Fondation présidera la cérémonie quotidienne du ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu. La Fondation de la Résistance y présentera symboliquement plusieurs drapeaux qui lui ont été confiés par des associations issues de la Résistance lors de leurs dissolutions. Nous vous invitons à venir partager ce moment de recueillement avec les membres du conseil d'administration de la Fondation de la Résistance.

Réserver cette date dans vos agendas.

Rendez-vous à 17h30 heures sous l'Arc de Triomphe.

La Fondation de la Résistance se mobilise autour du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

L'ensemble de l'équipe de la Fondation de la Résistance a continué à œuvrer, comme depuis le début de l'année, à promouvoir le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), dont le thème est pour la session 2022-2023 « L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ».

Des formations se sont tenues dans différentes académies au cours du premier trimestre 2023.

Le 10 janvier, à Caen (Normandie), Fabrice Grenard a proposé une intervention sur les instituteurs dans la Résistance, et Raphaëlle Bellon sur l'École des lendemains.

Le 16 janvier, à Poitiers (Poitou-Charentes), Fabrice Grenard a présenté le thème de l'année, et Raphaëlle Bellon les ressources pour le préparer.

Le 1^{er} février, au musée départemental de la Résistance et de la Déportation à Toulouse

(Haute-Garonne), Frantz Malassis a évoqué les réflexions autour de l'École des lendemains dans la presse clandestine de la Résistance intérieure.

Fabrice Grenard et Raphaëlle Bellon sont également intervenus devant des élèves de troisième à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) le 2 mars, pour parler du thème du concours.

Par ailleurs, la chaîne YouTube de la Fondation s'est enrichie de nouvelles vidéos, utilisables par les candidats et les candidates, intégrées dans une liste consacrée au CNRD. Les autres ressources réalisées depuis septembre sont bien sûr toujours disponibles (brochure aux formats papier et numérique, exposition sur le Musée de la Résistance en ligne, éphéméride du CNRD, activité de découverte du thème en ligne, recensement des ressources...)

La Fondation était également représentée à la commission d'élaboration des sujets pour



l'épreuve individuelle de l'académie de Paris, et le sera dans certains jurys départementaux les prochaines semaines ●

D'autres activités pédagogiques à destination des équipes éducatives

La Fondation de la Résistance a publié sa deuxième lettre d'informations dédiée spécifiquement au monde enseignant début janvier 2023. Elle est accessible depuis la rubrique « actualités » du site de la Fondation. Elle propose une page consacrée à l'actualité scientifique, culturelle et pédagogique autour de la Résistance ; la découverte d'une ressource de la Fondation ; et un document ou une séquence pédagogique directement exploitable en classe.

Par ailleurs, des ateliers pédagogiques ont été proposés à des établissements scolaires :

- autour du témoignage comme source pour le chercheur dans l'écriture de l'Histoire de la Résistance (lycée Louis-le-Grand, Paris, le 12 janvier)
- autour de Jean Moulin au collège Anne Franck (Antony, Hauts-de-Seine, le 27 janvier) et au lycée de l'Empéri (Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône, le 9 février). Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un beau projet mené par les élèves avec leur enseignante d'histoire-géographie, Sarah Clavé, autour de la Résistance. Les élèves ont notamment participé au concours Bulles de mémoire (leur travail a obtenu le second prix pour la région PACA) et au CNRD.

• autour des femmes dans la Résistance au lycée de l'Hautail (Jouy-le-Moutier, Val d'Oise), qui accueille l'exposition de la Fondation consacrée à ce thème jusqu'à fin mars. Le 8 mars, un atelier à partir d'archives autour du parcours de femmes résistantes a été proposé à des élèves de première STMG. Les élèves de terminale générale ont assisté le lendemain à une conférence sur les femmes dans la Résistance par Fabrice Grenard et Raphaëlle Bellon.

Fabrice Grenard est par ailleurs intervenu le 15 février et le 22 mars sur le thème « Résistance et clandestinité. Le rôle des résistants parisiens dans les combats pour la libération de Paris » lors d'une visite-conférence organisée au Musée de la Libération de Paris-Musée du général Leclerc-Musée Jean Moulin respectivement à destination des enseignants du premier et du second degré.

Ces initiatives dans les établissements scolaires ont vocation à continuer au printemps, avec des projets autour des femmes dans la guerre avec le lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles (Val d'Oise) et des 80 ans du Conseil national de la Résistance avec le collège Louis Pasteur de Villemomble (Seine-Saint-Denis).

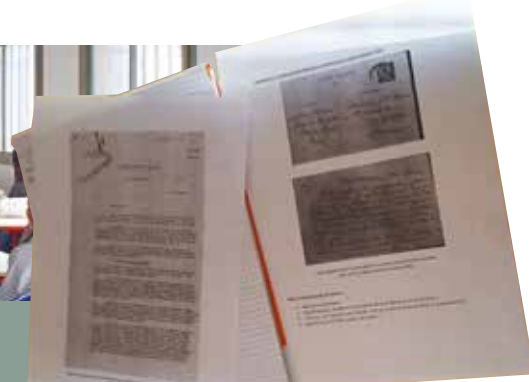


Le 9 mars 2023, Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard donnaient une conférence sur le thème « Les femmes dans la Résistance » au lycée de l'Hautail à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise).

Ces ateliers et conférences ont pour objectif de transmettre les connaissances historiques sur la Résistance, mais aussi de proposer une réflexion sur la manière dont on écrit l'histoire, et sur les processus de construction mémorielle. ●



Le 9 février 2023, Raphaëlle Bellon animait un atelier autour de Jean Moulin au lycée de l'Empéri de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).



LA LETTRE

JEAN MOULIN, UNIFICATEUR DE LA RÉSISTANCE

Avant que Jean Moulin n'arrive à Londres en octobre 1941 pour y rencontrer le général de Gaulle, il y avait en France des résistants qui agissaient sans se concerter, en ordre dispersé, sans forcément poursuivre les mêmes objectifs. L'ancien préfet, qui est désormais le représentant en métropole de De Gaulle, joue un rôle fondamental dans le passage des résistances à la Résistance. Il entrera dans l'histoire comme « l'unificateur » de la Résistance⁽¹⁾.

Jean Moulin, du préfet au président du CNR

Par Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard



Portrait de Jean Moulin, hiver 1939, près de la promenade du Peyrou, aux Arceaux, à Montpellier (Hérault).

bulletins scolaires se concluaient invariablement par : « *fera un excellent élève quand il se décidera à travailler* (4) ». Sans doute le jeune garçon s'ennuie-t-il un peu. Il préfère dessiner : dès l'âge de six ans, il a pris l'habitude de croquer d'un trait vif les passants sur la promenade des Anglais à Nice. Sur les bancs de l'école, alors que les professeurs égrainent les grandes dates de l'Histoire de France et écrivent au tableau les déclinaisons latines, l'élève Moulin caricature ses professeurs, pour le plus grand plaisir de ses camarades. Il obtient finalement son baccalauréat – sans mention certes, mais à une époque où cela reste rare.

Jusqu'à là, Antoine-Émile Moulin a sans doute laissé son fils vivre sa vie comme il l'entendait, tant qu'il avait à peu près des résultats corrects et décrochait son examen. Il aime dessiner, soit. Mais hors de question qu'il s'engage dans une carrière d'artiste. Le père fait jouer ses relations, et lui trouve une place à la préfecture de l'Hérault en 1917. Jean Moulin commence alors sa vie professionnelle. Il devient attaché au cabinet du **préfet***. En avril 1918, ayant atteint l'âge d'être mobilisé, il est affecté au 2^e régiment du génie. Alors qu'il s'apprête à monter en ligne, l'**armistice*** est signé le 11 novembre 1918. Le jeune Moulin ne connaît donc pas l'épreuve du feu. Mais il est bouleversé par ce qu'il a vu dans l'Est de la France : les villages dévastés, les unités militaires décimées, l'omniprésence des morts. Il devient pacifiste, comme beaucoup d'hommes de sa génération. Quelques années plus tard, il adhère à la société des Amis d'Aristide Briand, le grand artisan de la paix au cours des années 1920. Pacifiste, Moulin n'est pas antimilitariste : c'est un patriote, convaincu qu'il faut défendre la France si celle-ci venait à être attaquée. L'heure du combat venue, en 1940, il restera fidèle à cette conviction.

Au service de l'État et de la République

Au sortir de la guerre, Jean Moulin poursuit sa carrière dans l'administration préfectorale. Il y réussit admirablement. Le garçon un peu paresseux, peut-être un peu rêveur et qui s'imaginait artiste, s'est mué en administrateur compétent, en serviteur rigoureux de l'État. Sans doute a-t-il fait ses premiers pas dans

SOMMAIRE

- Jean Moulin, du préfet au président du CNR p. I à V
Par Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard
- Le 27 mai 1943, création à Paris du Conseil de la Résistance p. VI
Par Fabrice Grenard
- Une photographie emblématique p. VII
Par Raphaëlle Bellon
- Glossaire et chronologie p. VIII



Autoportrait de Jean Moulin

Boîte de peinture de Jean Moulin.

la préfectorale comme un bon fils, pour faire plaisir à son père. Mais il s'est vite révélé capable, et une carrière prometteuse s'ouvre à lui. Surtout, il se met au service de la République : tout, dans le parcours de cet homme promis à un destin hors du commun, montre un attachement profond à celle-ci. Ainsi, le jeune Jean Moulin se découvre-t-il progressivement une vocation dans une carrière à l'opposé de ce qu'étaient ses goûts d'enfant : il troque la liberté absolue de l'artiste contre le respect de la hiérarchie administrative ; l'inspiration contre l'application des règles ; une vie de bohème pour celle réglée d'un fonctionnaire.

Jean Moulin a pu entrer au cabinet du préfet de Béziers car son père avait des relations : une nécessité, à l'époque, pour mettre un pied dans la haute fonction publique. Un bon réseau et des recommandations sont en effet nécessaires : l'École Nationale d'Administration, l'ENA, n'existe pas encore. Elle sera créée en 1945, en partie en réaction à ce type de pratiques.

Partout où il passe, Jean Moulin donne satisfaction. Il gravit une à une les marches de la carrière préfectorale et il les grimpe vite. Il a des relations, certes, mais aussi d'indéniables compétences. Sa carrière est exemplaire de la manière dont les choses fonctionnent à l'époque. En 1924, le cartel des Gauches remporte les élections législatives. Pour Jean Moulin, c'est une opportunité. Il devient à 26 ans le plus jeune sous-préfet de France en étant nommé en 1925 à la tête de la sous-préfecture

Photo Marcel Bernard - musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin

Musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin

Les mots en gras suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire page VIII.



Portrait de Jean Moulin en 1938 alors qu'il est préfet de l'Aveyron.

d'Albertville (Savoie), puis sous-préfet à Châteaulin dans le Finistère (1930-1933), et ensuite à Thonon-les-Bains en Haute-Savoie (1933).

En exerçant cette fonction, Jean Moulin développe une « culture administrative » et son sens des responsabilités. Il apprend à rendre des arbitrages sur les projets locaux, et se familiarise également avec le protocole : la vie d'un préfet est, en effet, riche en événements officiels. Il ne le sait bien sûr pas encore – il agit pour l'instant en fonctionnaire consciencieux, mais cette expérience lui sera très utile lorsqu'il fera le choix de la Résistance.

Jean Moulin n'est pas seulement un fonctionnaire : c'est aussi un jeune homme qui « respire la jeunesse et la vie », comme l'écrira sa sœur Laure. Il aime skier – ses années en Savoie et en Haute-savoie lui permettent de s'adonner à ce sport encore peu pratiqué. À Châteaulin (Finistère), où il est sous-préfet, il peut revenir à sa passion de jeunesse : le dessin. Il fréquente les milieux artistiques locaux et commence une collection de tableaux. Sous le pseudonyme de *Romanin*, le fonctionnaire réalise de nombreux dessins qui sont publiés dans la presse de l'époque. S'intéresser à Jean Moulin en dehors du préfet, c'est ainsi voir le vernis du fonctionnaire un peu conformiste se craqueler, et saisir l'épaisseur de la personne humaine.

Lorsqu'il est en poste à Albertville dans sa première sous-préfecture, Jean Moulin fait la connaissance de Pierre Cot : député de l'arrondissement, il est une figure montante de la politique française. Ce « jeune turc » du parti radical est un républicain progressiste. Sur l'échiquier politique de l'époque, il appartient au centre-gauche. Les deux hommes deviennent amis. S'ils ont une passion commune pour le ski, ils partagent surtout de nombreuses idées. En 1936, Pierre Cot devient ministre de l'Air au sein du gouvernement Blum après la victoire du **Front populaire***. Il fait de Jean Moulin son chef de cabinet. Voilà le jeune préfet plongé au cœur des enjeux nationaux et internationaux du moment. Les tensions s'aggravent en Europe : Mussolini et Hitler ont signé une alliance dans le cadre de l'Axe Rome-Berlin (1^{er} novembre 1936). Jean Moulin se voit confier une mission stratégique et secrète : aux côtés de Pierre Cot, il participe à la mise en œuvre d'une aide clandestine en faveur des Républicains espagnols, leur envoyant avions et pilotes pour lutter contre

les forces franquistes soutenues par l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Il retiendra de cette expérience les conséquences désastreuses d'une lutte mal coordonnée et mal armée. Et s'en souviendra quand il arrivera à Londres en 1941.

Après ce passage en cabinet ministériel, il est nommé en janvier 1937, à l'âge de 38 ans, préfet de l'Aveyron. C'est à l'époque le plus jeune préfet de France.

Journées tragiques à Chartres

Septembre 1939 : la guerre éclate. Jean Moulin vient d'avoir 40 ans. Il a été nommé quelques mois plus tôt préfet d'Eure-et-Loir. La guerre, elle, n'en finit plus de commencer : pendant neuf mois, aucun combat ne s'engage sur le front ouest entre les Allemands et les Alliés franco-britanniques. C'est la « drôle de guerre ». Pourtant déjà, le quotidien des Français est bouleversé. Jean Moulin met en œuvre dans son département l'ensemble des mesures nécessaires à la défense nationale et à la mobilisation. Réquisitions, ravitaillement, restrictions pour les populations civiles : il applique les ordres de l'intendance militaire. Il assure également la surveillance des populations. Le 26 septembre 1939, le parti communiste a été dissous par le gouvernement Daladier : le préfet Moulin exécute les directives gouvernementales contre ses militants qui s'opposent à ce que Moscou qualifie de « guerre impérialiste ».

Tout bascule le 10 mai, quand les Allemands déclenchent l'offensive. En deux mois, l'armée française, qui se bat pourtant courageusement, est balayée par l'armée allemande dont la supériorité tactique est indiscutable, grâce notamment à un meilleur usage des armes modernes (blindés et aviation). Les Français et les Françaises assistent, sidérés, à cette impensable défaite militaire.

Depuis sa préfecture à Chartres, Jean Moulin est

témoin du drame. Il voit défilé l'immense flot des populations fuyant vers le sud pour échapper à l'avancée allemande. C'est l'**exode***. La ville n'est pas épargnée : elle se vide de ses habitants qui craignent les bombardements. Sur une population de 23 000 personnes avant la guerre, il ne reste que 800 Chartresiens à la mi-juin. Mais ses résidents sont vite remplacés par un nombre croissant de réfugiés qui transitent par Chartres pour fuir vers le sud. Jean Moulin doit faire avec les moyens du bord, dans des conditions difficiles. Le préfet, habitué à appliquer les ordres, désormais coupé de toute communication avec son autorité de tutelle, s'improvise gestionnaire de crise. Il fait preuve d'un remarquable sens de l'initiative. Contrairement à beaucoup d'autres fonctionnaires, il ne quitte pas sa préfecture. Il multiplie les appels au calme. Dans une ville privée de ses fonctions essentielles après le départ des élus, des agents municipaux, des services d'ordre, des pompiers, des médecins et des commerçants, Jean Moulin, entouré d'une poignée de volontaires, s'efforce de maintenir l'ordre. Il réussit l'exploit, malgré la pagaille et la pénurie, de ravitailler les réfugiés et de leur faire apporter des soins.

Le 16 juin 1940, lorsque les avant-gardes allemandes pénètrent dans Chartres, Moulin est à son poste. Le préfet incarne une France défaite, mais digne. Très vite cependant, il est confronté à l'horreur. Au soir du 17 juin, il est séquestré par deux officiers de la *Wehrmacht* qui exigent de lui la signature d'un protocole établissant que des enfants et des femmes ont été tués par des « soldats noirs ». Amené devant les corps, le préfet se rend vite compte qu'ils ont été les victimes des bombardements allemands. Il ne peut abdiquer les valeurs qui sont les siennes. Pour éviter de commettre un acte déshonorant, Moulin tente de se suicider en s'entaillant la gorge avec des débris de verre. Sauvé *in extremis*, il effectue sa convalescence à l'hôpital de Chartres, gardant de cet épisode une cicatrice qu'il prend l'habitude de cacher sous une écharpe.

On pourrait voir dans ce geste un premier acte de Résistance. C'est sans conteste le réflexe héroïque d'un homme d'honneur, foncièrement républicain. Mais lorsqu'il agit ainsi afin de ne pas trahir ses valeurs, Jean Moulin ne cherche à nuire ni à l'occupant, ni au **régime de Vichy***. Son acte ne prend pas le sens d'un combat, ou d'une transgression. Il est d'ailleurs bien considéré par Vichy pour cette action. L'amiral Auphan, président de l'administration préfectorale, écrit au maréchal Pétain qu'il a « fait preuve d'un réel courage civique ».

Rétabli de ses blessures, Jean Moulin fait le choix de demeurer à son poste, où il pense sans doute être le plus utile pour protéger ses administrés. En préfet, alors que Chartres se trouve désormais en zone occupée, il applique les dispositions de la convention d'armistice, qui spécifient que l'administration



Pour rassurer sa famille après les événements dramatiques du 17 juin 1940, Jean Moulin se fait photographier dans les jardins de la préfecture d'Eure-et-Loir à Chartres. Sa blessure au cou est dissimulée par un foulard.

française doit coopérer avec la puissance occupante. Du fait de ses fonctions de représentant de l'État, Jean Moulin applique également les premières mesures adoptées par le nouveau pouvoir qui se met en place après la défaite : le régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain.

Un régime autoritaire, répressif et antisémite dont l'objectif proclamé est de redresser le pays dans le cadre d'une politique dite de **Révolution nationale***. S'il ne fait pas forcément de zèle, le préfet Moulin doit néanmoins mettre en œuvre dans son département les mesures adoptées contre les francs-maçons et les communistes, ou le statut des Juifs du 3 octobre 1940 qui interdit toute une série de professions aux personnes considérées comme juives.

Jean Moulin est révoqué par décret de Vichy le 2 novembre 1940. Il n'est pas le seul : la vague d'épuration touche l'ensemble de l'administration. Sa brillante carrière préfectorale s'interrompt brutalement. Le texte spécifie que « *tout en étant un fonctionnaire de valeur* », il apparaissait comme « *trop prisonnier du régime ancien* ». Jean Moulin payait ses engagements d'avant-guerre en faveur du parti radical et sa proximité avec l'ancien ministre de l'Air du Front populaire, Pierre Cot, considéré par Vichy comme l'un des responsables de la défaite.

Découvrir la Résistance

Jean Moulin n'est plus préfet : la décision de Vichy le précipite dans la dissidence. Sait-il ce qu'il va faire à ce moment-là ? Sans doute pas. Il a déjà au moins l'intuition que lui, le préfet dévoué à l'État, adoptera une conduite de rupture. Au cours de ses derniers jours à Chartres, il s'active pour se créer une couverture et se fait confectionner des faux papiers au nom de Joseph Mercier. Sans doute a-t-il déjà en tête l'idée de quitter le territoire. Sans être lui-même encore dans l'illégalité, alors que les premiers résistants sont encore esseulés et tâtonnent, Jean Moulin a déjà un réflexe de clandestin. Le choix de sa fausse identité ne doit rien au hasard. Joseph Mercier et Jean Moulin ont les mêmes initiales : JM. Un détail tout sauf anodin, à une époque où l'on marque ses effets personnels de ses initiales : en cas de contrôle, le moindre mouchoir brodé peut vous trahir. Par ailleurs, Joseph Mercier est né en 1896 à Péronne, une ville dont les archives ont été détruites pendant la Première Guerre mondiale : impossible, donc, de vérifier l'acte de naissance.

Plusieurs possibilités s'offrent en fait à Jean Moulin. La première, peut-être la moins dangereuse : rejoindre les États-Unis, où se trouve son ancien mentor, Pierre Cot, exilé à New York depuis l'été 1940. La seconde, plus audacieuse : gagner l'Angleterre pour s'engager dans les Français libres, auprès de ce général de Gaulle encore peu connu mais qui a fait le choix de ne pas déposer les armes. La dernière, enfin : intégrer en France l'un des premiers groupes clandestins. Le choix de Moulin se situe finalement à

la croisée de ces deux chemins : il tente de devenir le trait d'union entre la Résistance de l'intérieur, en métropole, et celle de l'extérieur, à Londres. La première se développe dans des conditions difficiles, dans la nuit de l'Occupation et de la répression. Mais la diffusion des premiers journaux clandestins à la fin de l'année 1940 et au cours du printemps 1941 témoigne de l'existence d'organisations qui commencent à se structurer : les **mouvements***. La seconde, en étant coupée de la métropole, cherche à maintenir la France dans la guerre tout en affirmant une légitimité étatique en exil, mais ignore largement l'existence de ces premières formes d'action clandestine sur le territoire français. C'est ce constat qui pousse Jean Moulin à se rendre à Londres, non pour y rester, mais pour rencontrer le général de Gaulle et lui présenter un tableau de la Résistance en France.

Après son départ de Chartres, l'ancien préfet séjourne à Paris, puis rejoint en décembre la zone Sud et s'installe dans la maison familiale de Saint-Andiol, où il s'inscrit à la mairie comme cultivateur. Le Jean Moulin officiel est donc un homme comme les autres. Lors de ses déplacements en revanche, notamment à chaque fois qu'il réside à l'hôtel, il utilise sa fausse identité de Joseph Mercier. Car il prend des risques : il parcourt la zone Sud afin d'établir les contacts avec les premiers noyaux de résistants. Il rencontre Henri Frenay et François de Menthon, qui ont fondé deux des principaux mouvements de zone Sud, le mouvement de Libération nationale et Liberté.

Jean Moulin quitte la France le 9 septembre 1941 via Marseille, et arrive à Lisbonne le 12. Il y reste un mois. C'est un personnage d'intérêt : ils sont en effet peu nombreux, ces hauts fonctionnaires qui quittent la métropole. Le **Special Operations Executive*** (**SOE**) anglais, créé pour organiser l'action subversive en Europe, tente donc de le recruter. Mais Jean Moulin ne dévie pas pour autant de son objectif : rencontrer le général de Gaulle. En attendant le droit de passer en Angleterre, il profite de son séjour à Lisbonne pour rédiger le rapport sur les mouvements de Résistance en zone Sud, qu'il présentera à Passy (chef des services secrets de la France libre) puis à de Gaulle.

Arrivé à Londres, Jean Moulin est d'abord interrogé par les services du contre-espionnage britannique – passage obligé pour celles et ceux qui comme lui rejoignent l'Angleterre. De Gaulle le reçoit le 25 octobre. La rencontre, entre ces deux hommes que tout sépare (le milieu familial

Papiers britanniques (*certificate of registration*) au nom de Joseph Mercier, fausse identité de Jean Moulin dans la Résistance, établis en 1941 à Londres.

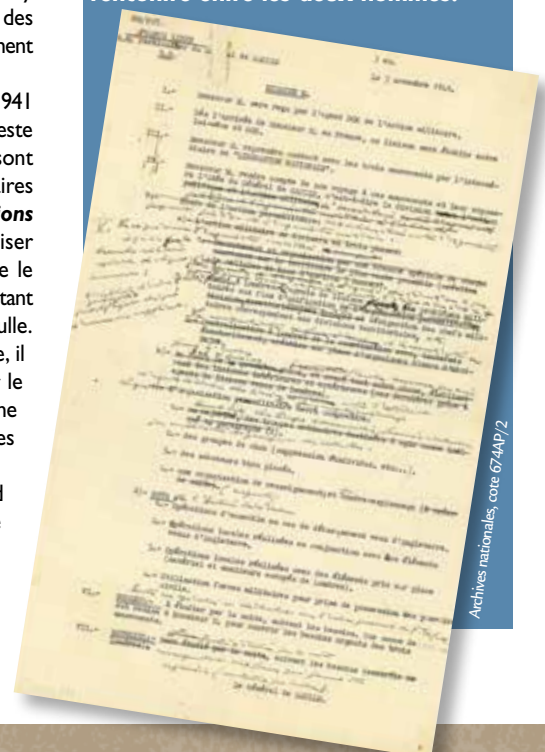
et professionnel, l'orientation politique), était improbable. Leurs trajectoires respectives, bien que différentes, se rencontrent sur un point : tous deux étaient entrés dans une carrière où le respect de la hiérarchie prime sur le reste. Ils ont fait le choix de la désobéissance, en quittant tout. L'alchimie opère. De Gaulle trouve son intérêt à cette rencontre : il a conscience que la Libération du territoire ne peut se faire sans l'aide de la Résistance intérieure. Le désormais ancien préfet reconnaît en lui un homme capable d'incarner la France qui lutte. Pour Jean Moulin, l'aventure qui le portera au rang de héros national commence.

Délégué du général de Gaulle

De Gaulle fait de Jean Moulin son représentant personnel et le nomme délégué en zone Sud de l'instance de la France libre qui tient lieu de gouvernement en exil, le **Comité national français*** (**CNF**), créé quelques semaines plus tôt, le 24 septembre 1941.

Mais en 1941, il n'est plus possible de revenir en France occupée comme on l'a quittée, c'est-à-dire comme un civil certes volontaire mais non entraîné. Et d'autant plus quand on s'est vu confier une mission aussi importante. L'ancien préfet doit donc suivre un entraînement.

Ce document corrigé de la main du général de Gaulle est le brouillon de l'ordre de mission remis à Jean Moulin après la première rencontre entre les deux hommes.



Archives nationales, cote 674AP/2



Jean-Pierre Levy.

Chef du mouvement Franc-Tireur créé à Lyon en 1941 et qui devient l'un des trois principaux mouvements de la zone Sud.



Henri Frenay.

Chef du mouvement Combat, le principal mouvement de zone Sud issu de la fusion fin 1941 de deux groupes (Liberté et mouvement Libération nationale).



Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Dès novembre 1940, ce journaliste veut « faire quelque chose ». Un an plus tard, il crée un journal *Libération Sud*, qui donne naissance à un vrai mouvement.

Le Conseil de la Résistance

Le 12 février 1943, Jean Moulin s'envole de nouveau pour Londres en compagnie du général Delestraint. Il n'est plus l'inconnu qu'il était il y a un peu plus d'un an. Il vient rendre compte au général de Gaulle des résultats de la mission menée tout au long de l'année 1942, et prendre de nouvelles instructions. Au cours de ce second séjour londonien, de Gaulle honore son délégué, et le fait Compagnon de la Libération. Un ordre créé en novembre 1940 par le chef de la France libre pour distinguer tous ceux qui se sont illustrés dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire.

Surtout, il confie à Jean Moulin une nouvelle mission cruciale : la création d'un **Conseil de la Résistance*** (5) qui doit permettre cette fois-ci d'unir l'ensemble des organisations de la Résistance intérieure, zones Nord et Sud, et de les placer sous son autorité.

Pour de Gaulle, c'est alors une nécessité, presque un impératif de survie politique. Depuis que les Alliés ont débarqué au Maroc et en Algérie en novembre 1942, le chef de la France libre est marginalisé. Les Américains lui préfèrent le général Giraud, qui est nommé en janvier 1943 commandant civil et militaire à la tête des territoires d'Afrique du Nord libérés. Tout le travail accompli depuis le 18 juin 1940 par le général de Gaulle pour incarner à la fois la France qui lutte dans le camp allié et l'avenir du pays semble s'effondrer. Mais il a une carte à jouer : son rival maintient en Afrique du Nord la législation de Vichy, se coupant ainsi de ceux qui combattent en métropole. Il reste à de Gaulle, qui s'est engagé à restaurer la République et la démocratie à la Libération, le soutien de la Résistance intérieure. Encore faut-il que celle-ci affirme clairement, et d'une seule voix, son ralliement à l'homme du 18 juin.

Le futur Conseil de la Résistance doit donc jouer ce rôle d'instrument capable de renforcer la légitimité de De Gaulle. Celui-ci le veut représentatif. Pour cela, il doit incarner la nation dans son ensemble et donc associer non seulement l'ensemble des mouvements de Résistance, mais aussi les partis et les syndicats engagés en Résistance. C'est là que les choses se corsent. S'ils ont joué un rôle pionnier dans la Résistance intérieure, les mouvements, en plus d'être divisés, ne pèsent en effet pas grand-chose

Il apprend à sauter en parachute pour pouvoir retourner en France clandestinement. Il reçoit également une formation durant laquelle il s'exerce à coder et décoder des télégrammes qui lui permettront de maintenir le contact avec Londres. Jean Moulin (Rex) est parachuté en Provence dans la nuit du 2 janvier 1942 – comme souvent, à quelques kilomètres de l'endroit prévu. Sa mission ? Rien de moins qu'unifier les mouvements de Résistance en zone Sud pour coordonner leurs actions, et faciliter leur ralliement à de Gaulle. Il s'y emploiera, malgré les difficultés, jusqu'à l'issue fatale de Caluire en juin 1943.

Moulin installe son quartier général à Lyon. Son réflexe est celui d'un administrateur : il s'efforce de développer les services de la **délégation générale*** chargée de renforcer les liens entre le CNF présidé par de Gaulle et la Résistance intérieure. Il recrute en août 1942 Daniel Cordier pour être son secrétaire. Pour servir de couverture à ses activités, il revient à sa passion de jeunesse, l'art : il se fait passer pour un artiste-peintre. Lorsqu'il voyage, l'ancien préfet emmène avec lui une serviette contenant des cahiers de croquis, une boîte de pastels, des crayons de couleurs.

Jean Moulin s'attache à renforcer ses contacts avec tous les chefs de la Résistance en zone Sud. Mais la mission d'unification que lui a confiée de Gaulle s'avère particulièrement difficile. Il doit faire face à la farouche volonté d'indépendance des chefs des trois grands mouvements de zone Sud, Henri Frenay (Combat), Emmanuel d'Astier de la Vigerie (Libération) et Jean-Pierre Levy (Franc-Tireur). Si ceux-ci se réjouissent de l'aide financière que peut leur apporter Londres, ils se méfient pour l'instant de De Gaulle. Ils craignent de perdre leur indépendance de l'égard de la France libre. Mais Jean Moulin a plusieurs cartes en main pour mener à bien sa mission. Il est un préfet chevronné, qui a une solide expérience de la négociation en tant qu'agent de l'État. Surtout, il dispose d'argent et de matériel. Deux leviers dont il va jouer habilement.

Dès l'automne 1942, Jean Moulin remporte un premier succès décisif : l'ensemble des organisations militaires des mouvements de zone Sud fusionne au sein d'une **Armée secrète* (AS)**, dont la direction est confiée au général Delestraint. En janvier 1943, nouvelle victoire avec la création des Mouvements unis de la Résistance (MUR) rassemblant Combat, Libération et Franc-Tireur. Cet événement parachève l'unification de la Résistance en zone Sud. En un an, Jean Moulin a mené à bien la mission que lui avait confiée le général de Gaulle.



Un Lysander en vol

Cet avion est utilisé pour les liaisons aériennes clandestines.

Stèle des environs de Ruffey-sur-Seille (Jura)

Elle rappelle le départ pour Londres de Jean Moulin et du général Delestraint dans la nuit du 13 février 1943.



© Musée de l'Ordre de la Libération.

Pierre Brossolette.

Pionnier de la Résistance à Paris dès la fin 1940, il rejoint Londres en 1942. De retour en métropole l'année suivante avec pour mission de coordonner les mouvements de zone Nord puis pour accompagner le successeur de Jean Moulin, Pierre Brossolette est arrêté et se suicide dans les locaux de la Gestapo le 22 mars 1944.

aux yeux des Alliés : leurs chefs, qui n'ont pas de passé public avant-guerre, sont des inconnus. Les partis traditionnels et les syndicats bénéficient en revanche d'une plus grande notoriété sur le plan international. Mais ils souffrent du discrédit jeté sur la III^e République et ses partis, et du rôle qui leur est attribué dans le désastre de 1940.

Pour réussir sa nouvelle et difficile mission, Jean Moulin a les pleins pouvoirs. Il porte désormais le titre de ministre du Comité national, unique représentant de De Gaulle pour toute la France et président du futur Conseil de la Résistance qu'il est chargé de mettre en place. Muni de ces « nouvelles instructions », Jean Moulin quitte Londres le 20 mars 1943 pour gagner la France désormais entièrement occupée depuis que la Wehrmacht a envahi la zone Sud.

Cette fois-ci, Jean Moulin fait le choix de s'installer à Paris, plus centrale et plus pratique dans l'optique de négocier avec les différentes organisations de la zone Nord. Le symbole est également important : la future réunion du Conseil, qui doit incarner l'unité de la nation résistante derrière de Gaulle, doit se dérouler dans la capitale.

En 1942-1943, Jean Moulin est un homme-clé de la Résistance, dans un pays désormais entièrement sous le joug de l'occupant et où la répression déchaîne ses coups. Il doit renforcer sa couverture. Il prend donc la profession de marchand de tableaux. Un choix parfaitement crédible : personne n'ignore le goût de l'ancien préfet pour l'art. Il a ouvert à Nice, le

9 février 1943, une galerie d'art : la galerie Romanin.

S'engage alors « la bataille du Conseil de la Résistance ⁽⁶⁾ ». La mission confiée à Jean Moulin est difficile. Les chefs de mouvements, pionniers de la lutte sur le territoire métropolitain et dont les rangs ont déjà subi les coups de la répression, s'interrogent : ils craignent une confiscation de la Résistance au profit de De Gaulle. Ils renâclent à l'idée de voir les institutions traditionnelles, partis et syndicats, accusées d'avoir failli en 1940, siéger dans le futur Conseil. Jean Moulin, *alias Max* dans la clandestinité, doit par ailleurs faire face à une opposition surgie de son propre camp. Pierre Brossolette, lui aussi envoyé par le général de Gaulle, est l'autre grand acteur de l'unification de la Résistance. Mais, il se montre lui aussi hostile au projet d'intégrer les partis dans le futur organisme chargé d'unifier la Résistance. Il se sent également aussi légitime que Jean Moulin pour être le représentant de De Gaulle en France.

Pour surmonter les oppositions, Jean Moulin agit à la fois avec fermeté et esprit tactique. Malgré son succès dans l'unification de la Résistance en zone Nord, Brossolette est rappelé à Londres à la demande de Jean Moulin. Pour faire rentrer Frenay dans le rang, il menace de couper toute aide à son mouvement. Et il s'appuie habilement sur les divisions qui traversent la Résistance intérieure. Jean Moulin bénéficie de l'aide de Jean-Pierre Levy, chef de Franc-Tireur, qui fait office de conciliateur lors des réunions souvent très tendues entre *Max* et les chefs de mouvements.

Après d'âpres négociations, Jean Moulin parvient à surmonter les réticences et obstacles pour composer le Conseil qui rassemblera *in fine* huit mouvements de Résistance, six partis politiques, deux syndicats. Il faut souligner ici le double exploit que représente cette réunion : d'abord parce que les chefs de la Résistance, mais aussi les représentants des partis et des syndicats, conscients malgré leurs divergences de l'importance de l'unité, s'assoient autour d'une même table. Mais aussi parce que tout cela c'est fait dans la clandestinité,

et sans arrestation – du moins, pour le moment. Le Conseil de la Résistance tient sa première réunion le 27 mai 1943 à Paris, rue du Four. À l'unanimité des membres représentants les mouvements, partis et syndicats, de Gaulle est légitimé comme le seul chef de la France résistante. Il s'agit d'une grande victoire pour Jean Moulin, et d'une étape décisive pour la Résistance. L'ancien préfet n'aura malheureusement pas le temps de voir cette Résistance unifiée en action.

Autour de lui, l'étau ne cesse de se resserrer. Depuis le début de l'année 1943, les Allemands ont intensifié la répression : ils veulent « décapiter » l'armée des ombres en arrêtant ses chefs. Le 9 juin 1943, le général Delestraint, chef de l'Armée secrète (AS), est interpellé à Paris. Pour réorganiser son commandement, Jean Moulin organise à Caluire, le 21 juin 1943, une rencontre avec plusieurs responsables de la Résistance. Quelqu'un a parlé. Cette trahison conduit les Allemands à Caluire. La réunion clandestine tourne au drame. Tous les participants sont arrêtés. Les Allemands tiennent un des rares hommes qui sait presque tout de l'organisation de la Résistance et de ses principaux chefs en France. Jean Moulin est inlassablement torturé plusieurs jours durant par le chef de la Gestapo à Lyon, Klaus Barbie. Il ne parle pas. Transféré vers l'Allemagne, il meurt des suites de la torture, le 8 juillet 1943, en gare de Metz. ■

(1) Henri Michel, *Jean Moulin, l'unificateur*, Paris, Hachette, 1971.

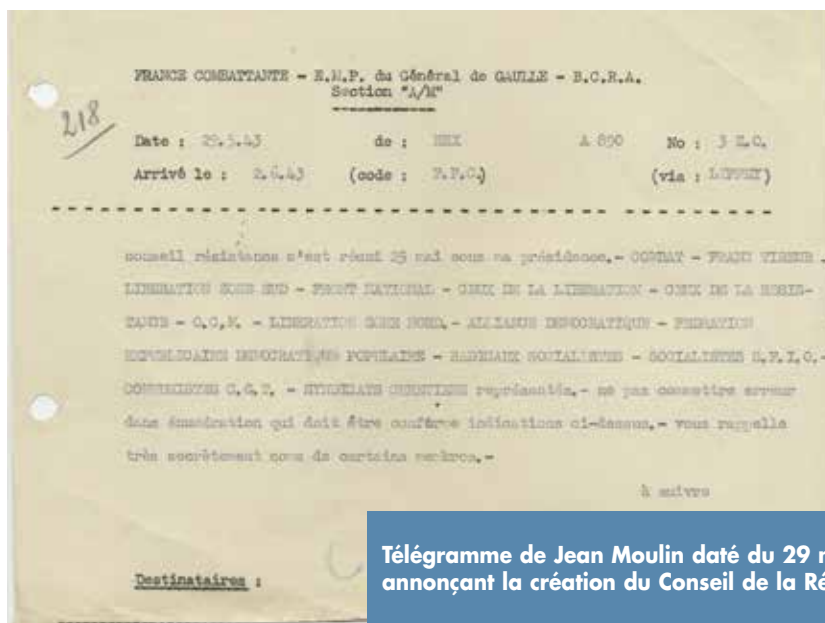
(2) Laure Moulin, *Jean Moulin, biographie*, Paris, Max Chaleil, p. 211.

(3) Jean Moulin est le plus jeune fils d'une famille de trois enfants. Son frère aîné, né en 1888, meurt en 1907 d'une péritonite. Sa sœur Laure est née en 1893.

(4) Laure Moulin, op. cit., p. 36.

(5) La formulation Conseil national de la Résistance ne s'imposera qu'après la disparition de Jean Moulin.

(6) Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009, p. 708.



Archives nationales, cote AG/3(2)/400

Télégramme de Jean Moulin daté du 29 mai 1943 annonçant la création du Conseil de la Résistance.

Le 27 mai 1943, création à Paris du Conseil de la Résistance

Par Fabrice Grenard

La constitution, il y a quatre-vingts ans, d'un Conseil de la Résistance, fut un moment historique, qui représente un tournant dans l'histoire de la Résistance française. Tous les résistants seraient désormais unis et ne reconnaîtraient plus qu'un seul chef en la personne du général de Gaulle. Cette situation constitue une spécificité de la France, en comparaison des différentes résistances européennes qui ont pu se développer contre le nazisme.

Le Conseil de la Résistance tient sa première réunion à Paris sous la présidence de Jean Moulin le 27 mai 1943. La façon dont a été préparée la réunion illustre toutes les précautions indispensables aux rencontres clandestines. La prudence est d'autant plus nécessaire qu'elle se tient en plein Paris occupé et rassemble dix-sept des plus hauts responsables de la Résistance, tous activement recherchés par la Gestapo.

Les derniers détails de la réunion ont été mis au point par Moulin et trois de ses collaborateurs,

sortie des stations de métro du quartier (Saint-Sulpice, Saint-Germain-des-Près, Sèvres-Babylone, Croix-Rouge, aujourd'hui disparue) ou des rendez-vous leur ont été fixés. Pierre Meunier et Robert Chambeiron s'occupent des chefs des mouvements de zone Nord, Daniel Cordier des chefs de zone Sud. Ce n'est qu'en arrivant devant le 48 de la rue du Four que les participants connaîtront l'adresse et l'étage où doit avoir lieu la rencontre.

immédiat, notre grandeur de demain et même notre indépendance ».

Georges Bidault, le représentant des démocrates-chrétiens, prend ensuite la parole pour présenter une motion travaillée par les deux hommes. Elle affirme que le futur « gouvernement provisoire répudierait une fois pour toute, officiellement et dans les faits la dictature de Vichy » et que la France entendait que « ce gouvernement soit confié au général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours les plus sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la patrie détruite, comme les libertés républicaines déchirées ».

Quelques voix divergentes se font entendre, notamment celle du représentant du Front national, Pierre Villon, qui interpelle Moulin pour qu'une attitude de neutralité entre de Gaulle et Giraud soit adoptée. Devant sa fermeté, il n'insiste pas et vote comme tous les participants la motion présentée par Bidault.

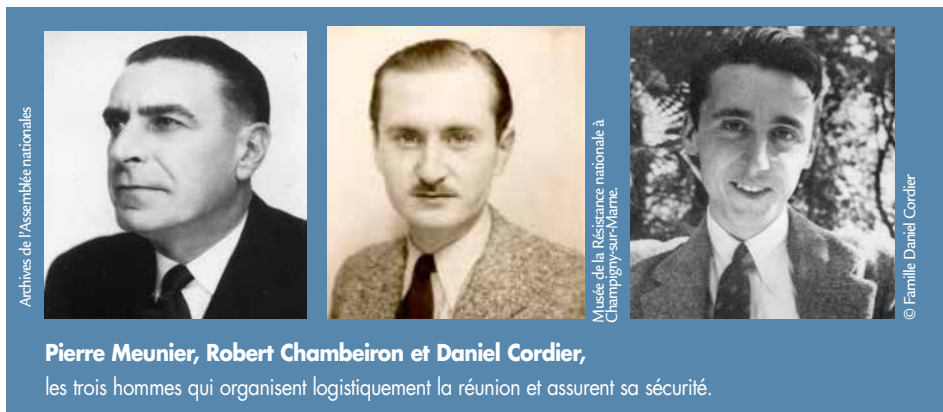
Invoquant des raisons de sécurité, Jean Moulin lève la séance au bout de deux heures. Depuis son poste de garde à l'extérieur, Cordier aperçoit les participants sortir un à un de l'immeuble. Le dernier à quitter les lieux, vers 16 heures, est Jean Moulin. L'ancien préfet est rayonnant. Il sait que la réunion a été un succès. La Résistance, est unifiée dans toutes ses composantes, et placée sous l'autorité de De Gaulle dont la légitimité se trouve considérablement renforcée. Après avoir confié à son secrétaire que « Tout va bien », Moulin l'emmène fêter l'événement dans un restaurant parisien, Aux ducs de Bourgogne. Cordier témoigne : « Rex choisit une table au fond, s'assoit sur la banquette et me désigne une chaise en face de lui. Il me tend la carte : je vous invite à fêter ce grand jour. C'est la seule allusion à la première séance du Conseil de la Résistance dont il ne dit mot ». Pour éviter qu'une discussion compromettante autour de la Résistance ne tombe dans des oreilles indiscrettes, Moulin parle toute la soirée d'art et de peinture comme il en a l'habitude pour ne pas être repéré ⁽²⁾. ■

(1) Daniel Cordier, *Alias Caracala*, Paris, Gallimard, 2000.
(2) *Ibidem*.



Salle où s'est tenue la réunion constitutive du Conseil de la Résistance 48 rue du Four à Paris.

Coll. Famille Corbin.



Archives de l'Assemblée nationale

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

© Famille Daniel Cordier

Pierre Meunier, Robert Chambeiron et Daniel Cordier, les trois hommes qui organisent logistiquement la réunion et assurent sa sécurité.

dont Daniel Cordier, la veille au soir dans un restaurant. Cordier témoigne : « théoriquement, c'est un travail de routine. En réalité, jamais une réunion n'a rassemblé un aussi grand nombre de représentants clandestins de la Résistance que celle de demain ⁽¹⁾ ».

Le lieu de la réunion n'a pas été choisi au hasard. Par l'intermédiaire de Pierre Meunier, le représentant de Jean Moulin à Paris, René Corbin, un ancien collaborateur de Pierre Cot (comme Moulin et Meunier) a accepté de mettre à disposition son appartement parisien situé au premier étage (« l'entresol ») du 48 de la rue du Four, dans le VI^e arrondissement. La salle à manger est suffisamment grande pour réunir les personnes conviées et permet par ailleurs d'y tenir une discussion sans être entendue par le voisinage. Une fenêtre de la cuisine offre une possibilité de repli en ouvrant sur le toit d'une cour intérieure.

Les participants n'ont pas été informés du lieu précis de la réunion. Ils sont pris en charge à leur

Pendant la durée de la réunion, Cordier est posté près d'une cabine téléphonique, à la croisée des rues du Four et de Rennes. Il a pour mission de s'y précipiter pour appeler Rex, au cas où il repèrerait le moindre mouvement suspect dans une rue habituellement calme et déserte. Meunier et Chambeiron exercent également une surveillance du quartier en se tenant près de la station Saint-Sulpice.

Jean Moulin ouvre la réunion en rappelant les buts de la France combattante et les objectifs du nouveau Conseil : 1) faire la guerre ; 2) rendre la parole au peuple français ; 3) rétablir les libertés républicaines dans un État garantissant la justice sociale ; 4) travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale économique et spirituelle dans un monde où la France retrouverait son prestige. Moulin lit ensuite un message du chef de la France libre. De Gaulle y prône l'unité par l'action pour « notre intérêt

Une photographie emblématique *Par Raphaëlle Bellon*

Les photographies sont incontournables pour illustrer l'histoire, et sont aussi une source précieuse pour l'historien. Comme tout document historique, elles doivent cependant faire l'objet d'une approche critique, et certaines précautions sont nécessaires lorsqu'on les utilise. Elles peuvent être par ailleurs sorties de leur contexte et leur sens détourné : soit par erreur, soit dans un but précis. Ces détournements sont en eux-mêmes porteurs de sens. Le portrait devenu iconique de Jean Moulin en constitue un bon exemple.

Le portrait de Jean Moulin portant un chapeau, une écharpe et un costume, s'est imposé comme une photographie iconique. Il figure dans de très nombreux manuels d'histoire et illustre également plusieurs biographies consacrées à celui qui fut le créateur du Conseil national de la Résistance. Incarnant pour beaucoup « Jean Moulin-résistant », cette photographie constitue pourtant un exemple de la prudence nécessaire dans l'usage de ce type de sources en Histoire d'une part, et de la figure mythique qu'est devenu Rex, d'autre part.

Sur ce cliché, Jean Moulin semble ici incarner l'archétype du résistant clandestin tel qu'il s'est figé dans l'imaginaire collectif, avec notamment le chapeau au bord rabattu permettant de rester incognito en dissimulant une partie du visage. La pose, la jeunesse de Moulin, le demi-sourire énigmatique, le regard fixé au loin – tout dans cette photographie participe de/relaie la construction d'une légende autour du personnage. Elle s'inscrit par ailleurs aujourd'hui, indirectement, dans tout un imaginaire collectif d'autres « héros » fauchés dans la fleur de l'âge (on pense également au portrait non moins iconique de Che Guevara), ce qui peut

expliquer sa postérité comme photographie iconique de « Jean Moulin résistant ». C'est encore le cas aujourd'hui alors que les circonstances dans lesquelles elle a été prise sont désormais connues.

Ce cliché remonte en effet à avant la guerre. Il date de l'hiver 1939 et précède donc l'invasion allemande de mai-juin 1940 et l'occupation du pays. Jean Moulin est alors préfet. Investi de fonctions officielles, ce n'est pas quelqu'un qui vit dans la clandestinité. C'est au contraire une personnalité publique. Le portrait ne renvoie nullement à la période de résistance de Jean Moulin, contrairement



Portrait de Jean Moulin, hiver 1939, près de la promenade du Peyrou, aux Arceaux à Montpellier (Hérault).

Photo Marcel Bernard - musée de la libération de Paris - musée du général Leclerc-musée Jean Moulin

Les quelques portraits dont nous disposons de Jean Moulin sous l'Occupation le montrent avec des traits plus vieillis que sur ce portrait de 1939 où il semble dans la force de l'âge. Sous l'Occupation, du fait de ses activités clandestines, Jean Moulin eut également recours à de nombreux artifices pour modifier son apparence et éviter d'être reconnu, comme le fait de porter une moustache ou des lunettes.

Le passage à la postérité du portrait de Jean Moulin étudié ici tient au fait qu'il semble à la fois en adéquation avec le personnage historique du résistant, et avec la figure mythique qu'il est devenu ensuite. Une autre série de portraits prise de lui dans sa préfecture à Chartres, un foulard autour du cou, en tenue préfectorale, ne pouvait pas être aussi facilement « décontextualisée » (voir page II). Elle ne renvoyait pas à l'image du héros solitaire en rupture de ban, d'autant que Jean Moulin n'avait pas encore rompu avec le régime de Vichy – alors qu'elle illustre peut-être plus le sens de l'honneur et les valeurs républicaines qui étaient les siennes. Cette photographie a en effet été prise fin 1940, et le foulard dissimule la blessure consécutive à sa tentative de suicide. De la même façon, les images sur ses papiers d'identité, plus proches de son apparence pendant la guerre, ou plus révélatrices de son engagement, n'avaient pas la même charge évocatrice.

à ce qui a parfois pu être écrit. Il ne s'agit pas ici de Max ou de Rex, délégué du général de Gaulle en France occupée et traqué par la Gestapo, mais simplement du préfet Moulin, qui représente l'État dans son département. Dans la clandestinité, le visage et le physique de Jean Moulin étaient assez différents. D'abord parce que l'homme avait été marqué par la blessure provoquée par sa tentative de suicide le 17 juin 1940. Un épisode qui a vieilli l'ancien préfet, aux dires des différents témoins qui ont pu le côtoyer, notamment sa sœur Laure.

Le fait d'utiliser cette photographie de 1939 pour illustrer la période clandestine de Jean Moulin constitue donc une forme d'anachronisme, mais un anachronisme révélateur. Montrant un homme au regard sûr, arborant un léger sourire, et portant deux accessoires qui lui sont souvent associés, le chapeau et l'écharpe, elle a largement participé à l'émergence du « mythe Jean Moulin » : héros national, solitaire et fauché dans sa première jeunesse – d'où son incroyable postérité. Si elle ne peut témoigner de l'engagement résistant de Jean Moulin, elle illustre en revanche parfaitement son élévation au rang de héros national. ■

Glossaire

■ **Armée secrète** : en 1942, lors de sa première mission, le général de Gaulle demande à Jean Moulin de séparer les activités politiques et militaires des mouvements de Résistance. C'est chose faite avec la création de l'Armée secrète (AS), placée sous les ordres du général Delestraint en octobre 1942, qui rassemble les formations paramilitaires de zone Sud. Une AS de zone Nord est mise en place en 1943, qui fusionne avec la première. Elle est intégrée dans les Forces françaises de l'Intérieur (FFI) en février 1944.

■ **Armistice** : convention mettant fin à des combats. La France signe l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940 à Rethondes, sur les lieux mêmes où avait été signé celui du 11 novembre 1918. Contrairement à une simple capitulation militaire, un armistice engage le Gouvernement qui le signe à en faire respecter les conditions.

■ **Comité national français (CNF)** : première institution gouvernementale en exil, créée le 24 septembre 1941 par le général de Gaulle à Londres. Cette création s'inscrit dans la volonté du Général de renforcer sa légitimité politique et de doter la France libre d'un gouvernement.

■ **Conseil national de la Résistance** : réuni pour la première fois le 27 mai 1943, il répond à la volonté d'unifier la Résistance en créant une institution représentative. Il regroupe huit représentants des mouvements de Résistance (zones Nord et Sud), six représentants de partis politiques et deux représentants des organisations syndicales.

■ **Délégation générale** : créée par Jean Moulin au cours du printemps-été 1942, elle chapeaute l'ensemble des services institués par celui-ci : Bureau d'information et de presse (avril), Service des Opérations aériennes et maritimes (août), Service de transmissions (VT, août), Bureau des opérations aériennes (début 1943). Daniel Cordier prend la charge du secrétariat à la demande de Jean Moulin.

■ **Exode** : déplacements de populations fuyant l'avancée allemande lors des combats de l'offensive de mai-juin 1940, du Nord et l'Est de la France vers le Sud et l'Ouest du pays.

■ **France libre** : nom donné au regroupement de volontaires formé autour du général de Gaulle à Londres pour continuer la lutte. En juillet 1942, elle prend le nom de France combattante, la Résistance intérieure ayant reconnu l'autorité du général de Gaulle.

■ **Front populaire** : coalition de partis de la gauche française (parti radical, SFIO, communistes) qui domine à l'Assemblée et gouverne la France de mai 1936 à avril 1938.

■ **Mouvements** : apparus progressivement au cours de l'année 1941, à partir de premiers groupes de Résistance, ils se caractérisent dans un premier temps par une action avant tout politique. La plupart des mouvements est organisée autour d'un journal.

■ **Parti radical** : parti politique français, fondé en 1901. D'abord situé à gauche de l'échiquier politique, il évolue ensuite progressivement vers le centre gauche (c'est son positionnement en 1940).

■ **Préfet** : haut fonctionnaire qui incarne l'autorité de l'État au niveau local (à l'époque, département). Les préfets sont chargés d'appliquer localement les décisions de l'État et l'ensemble des forces de l'ordre sont placées sous leur autorité.

■ **Régime de Vichy** : nom donné au gouvernement de la France du 10 juillet 1940 au 9 août 1944, avec à sa tête le maréchal Philippe Pétain. Il s'agit d'un régime autoritaire, qui suspend toutes formes de vie démocratique et de nombreuses libertés individuelles. Il applique une politique de collaboration avec le vainqueur allemand.

■ **Révolution nationale** : projet politique et social du régime de Vichy, ayant pour objectif de régénérer la nation, et dont la devise est « travail, famille, patrie ». Cette idéologie anti-républicaine et réactionnaire repose sur le nationalisme, le respect de la hiérarchie et de l'ordre social, le retour à des valeurs présentées comme éternelles.

■ **Special Operations Executive (SOE)** : service secret britannique créé par Churchill à l'été 1940, afin d'organiser une activité subversive dans les pays occupés par l'Allemagne.

Chronologie

Guerre/Résistance	Jean Moulin
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mai/Juin 1940 : campagne de France ■ 17 juin 1940 : Pétain demande l'Armistice ■ 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ■ 22 juin 1940 : amistice ■ 10 juillet 1940 : vote des pleins pouvoirs à Pétain ■ Fin 1940-été 1941 : apparition des premiers groupes de résistance et constitution progressives des premiers mouvements 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 17 juin : Jean Moulin, préfet, accueille les Allemands à Chartres/Tentative de suicide ■ 2 novembre 1940 : Jean Moulin est révoqué de ses fonctions de préfet par Vichy ■ Jean Moulin vit sous une double identité et commence à se renseigner sur la Résistance
<ul style="list-style-type: none"> ■ 24 septembre 1941 : création du Comité national français ■ Novembre 1941 : création de Combat, fusion des groupes Liberté et Libération nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 9 septembre 1941 : Jean Moulin quitte la France ■ 25 octobre 1941 : Jean Moulin rencontre de Gaulle et lui remet son rapport sur la Résistance en France
<ul style="list-style-type: none"> ■ 14 juillet 1942 : création de la France combattante ■ 7-8 novembre 1942 : opération Torch (débarquement allié en Afrique du Nord) ■ Novembre 1942 : première réunion des trois mouvements de zone Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 janvier 1942 : Jean Moulin parachuté en Provence ■ Janvier 1942-Février 1943 : mission clandestine de Rex
<ul style="list-style-type: none"> ■ Janvier 1943 : création des Mouvements Unis de Résistance (MUR) ■ 17 Février 1943 : mise en place du Service du Travail Obligatoire (STO). Dans les mois qui suivent, développement des maquis ■ 27 mai 1943 : première réunion du Conseil de la Résistance qui deviendra quelques mois plus tard le Conseil national de la Résistance ■ 3 juin 1943 : création du Comité français de la Libération nationale (CFLN) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Février 1943 : inauguration de la Galerie Romanin ■ 12 Février 1943 : retour à Londres de Jean Moulin ■ 21 Février 1943 : nouvelles instructions du général de Gaulle à Jean Moulin ■ 20 mars 1943 : retour de Jean Moulin en France ■ 21 juin 1943 : arrestation de Jean Moulin à Caluire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mars 1944 : adoption du programme du CNR ■ 3 juin 1944 : création du Gouvernement provisoire de la République française ■ 6 juin 1944 : débarquement en Normandie ■ 15 août 1944 : débarquement en Provence ■ 19-25 août 1944 : libération de Paris 	

Des cafés historiques en région Centre sur les maquis



Tout au long de l'année, l'équipe du festival des Rendez-vous de l'Histoire de Blois organise des cafés historiques dans différentes villes de la région Centre (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours) et invite à cette occasion des historiens et historiennes afin de leur permettre de présenter au public une de leur publication récente.

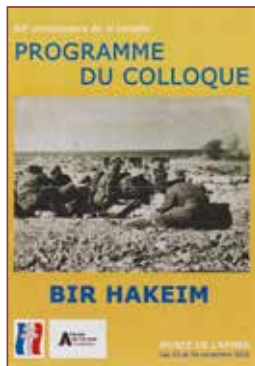
Le lieu choisi, des cafés, donne à ces présentations un cadre plus

original que des conférences classiques, pour des présentations différentes, permettant de toucher un plus large public et de développer plus de convivialité dans les échanges avec la personne interrogée. Ces cafés historiques qui avaient cessé pendant deux ans du fait de la situation sanitaire ont pu reprendre depuis la rentrée de septembre 2022.

À l'invitation de François Barré, responsable des cafés historiques, Fabrice Grenard a pu présenter son ouvrage récemment paru *Ils ont pris le maquis*, coédité par les éditions Tallandier et le ministère des Armées lors de plusieurs cafés historiques. Le 16 décembre 2022, une trentaine de personnes a assisté à sa présentation au café Saint-Hubert à Châteauroux, le 28 janvier, une vingtaine de personnes était présente à l'Euro-café à Bourges ; et le 2 février une dizaine de personnes est venue à la librairie L'Esperluète à Chartres.

Dans son livre illustré d'une centaine de documents, dont de nombreux inédits, Fabrice Grenard revient sur l'histoire des maquisards en France. Son ouvrage retrace en image l'activité maquisarde de l'apparition des premiers camps de réfractaires – qui se sont constitués au cours de l'hiver 1942-1943 dans le contexte des premières réquisitions de travailleurs pour l'Allemagne – jusqu'aux combats de la Libération de l'été 1944. L'ouvrage a fait l'objet d'une présentation par Antoine Flandin dans l'édition du journal *Le Monde* du 17 janvier 2022. ●

La Fondation participe au colloque sur la bataille de Bir Hakeim



© Fondation de la France libre

Frantz Malassis, chef du département documentation et publication à la Fondation de la Résistance a participé au colloque international sur Bir Hakeim. Organisé par la Fondation de la France libre à l'occasion du 80^e anniversaire de la bataille, ce colloque s'est tenu les 24 et 25 novembre 2022 à l'auditorium Austerlitz du musée de l'Armée à Paris.

Sa communication portait sur le « Retentissement de Bir Hakeim en France occupée ». Après avoir présenté la réception de cet évé-

nement au sein de l'opinion française, il a analysé la résonance de ce fait d'armes de la 1^{ère} Division Française Libre au sein de la Résistance intérieure. Celle-ci va utiliser son retentissement notamment dans la presse clandestine pour en faire un symbole du rapprochement entre la France libre et la Résistance intérieure.

Les actes de ce colloque seront publiés prochainement dans *La revue de la France Libre*. ●



Présentation de l'exposition les femmes dans la Résistance au lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier.

Deux expositions sur le rôle des femmes dans la Résistance sillonnent la France

Pour répondre à l'attente de nombreux établissements scolaires et culturels la Fondation a réalisé, en 2019, une exposition itinérante sur « **Les femmes dans la Résistance** ». Elle permet au grand public de découvrir le rôle des femmes dans la Résistance, en soulignant notamment celui qu'elles ont pu avoir dans la « résistance pionnière » mais aussi les tâches qu'elles ont accomplies dans la lutte clandestine, et enfin des parcours de résistantes emblématiques.

Cette exposition connaît toujours un véritable succès. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, elle a été empruntée cinq fois. Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, elle a été présentée à la Maison dans la Vallée, centre culturel de la ville d'Avon (Seine-et-Marne).

Du 15 février au 30 mars 2023, Michèle Soult, déléguée des Amis de la Fondation de la Résistance en Charente, l'a fait circuler dans son département. Elle a été montrée à Ruffec puis aux Archives municipales d'Angoulême.

Plusieurs établissements scolaires ont entrepris un travail pédagogique à partir de cette exposition. Le collège Georges Brassens à Écouché (Orne) et le lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise) l'ont utilisée dans le cadre d'une série d'actions autour des droits des Femmes. Dans ce dernier établissement, une double intervention a également été proposée par la Fondation. Raphaëlle Bellon a animé un atelier pédagogique le 8 mars et une conférence sur le rôle des femmes dans la Résistance a été prononcée à deux voix le 9 mars par Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard. De son côté, le lycée Jean-Jacques Rousseau à Sarcelles (Val d'Oise) l'a empruntée à l'occasion d'un projet d'établissement sur les femmes dans la guerre. Les élèves bénéficieront d'un atelier autour de trajectoires de femmes, d'une conférence et d'une visite guidée du musée de l'Ordre de la Libération.

Signalons que l'exposition « Les femmes dans la Résistance » sera accessible au grand public du 8 mai au 12 mai 2023 à la mairie de Fontenay-le-Fleury (Yvelines) lors de la commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie.

Preuve de son succès, la Fondation de la Résistance a reçu de nombreuses réservations qui s'étendent jusqu'au mois d'avril 2024.

Toujours sur le thème de l'engagement des femmes dans la Résistance, l'exposition « **Berty Albrecht résistante** » a fait l'objet de demandes. Réalisée en 2000 par l'Association Mémoire de Berty Albrecht, cette exposition a été donnée à la Fondation, en 2006 par l'intermédiaire de sa présidente Mireille Albrecht, elle-même résistante et fille de Berty Albrecht.

En 27 panneaux richement illustrés d'archives personnelles (photographies inédites, faux papiers, correspondances...) cette exposition retrace la vie de cette femme, co-fondatrice avec Henri Frenay du mouvement Combat, une des six femmes faite compagnon de la Libération.

Du 1^{er} au 28 mars, dans le cadre d'un programme autour de la Journée internationale des droits des femmes, la Mission diversité et inclusion de la mairie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a mis en valeur cette figure historique de la Résistance française à la « Maison pour Tous » qui porte le nom de Berty Albrecht.

Enfin, le musée de la Mémoire de la mairie de Portet-sur-Garonne (Haute-Garonne) permettra à tous de découvrir cette exposition du 8 avril au 29 juillet 2023. ●

FM

Remise du fonds sur Alfred Stanke dit le « franciscain de Bourges » grâce à notre campagne nationale

Depuis plus de vingt ans, la Fondation de la Résistance anime une campagne nationale de sauvegarde des archives privées de la Résistance et de la Déportation en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, le ministère de la Culture (Archives de France) et le ministère des Armées (direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives).

Grâce au travail de la « commission archives », les détenteurs éventuels sont sensibilisés à cette question par diverses actions : la diffusion sous formats papier et numérique du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation* et la présentation de l'exposition « Ensemble, sauvegardons les archives privées de la Résistance et de la Déportation⁽¹⁾ ». Ce travail de communication permet de préserver des fonds d'archives qui sont donnés régulièrement à des services publics d'archives, où ils sont désormais conservés de façon pérenne et où les chercheurs peuvent y avoir accès plus facilement.



Photo Frantz Malassis

Les liens de confiance tissés avec les familles de donateurs amènent la « commission archives » à être recontactée pour de nouveaux dons comme ce fut le cas pour les archives personnelles et objets ayant appartenu à Aloïs Stanke (1904-1975), plus connu sous le nom du « franciscain de Bourges ».

Dès 1940, ce moine franciscain allemand, connu en religion sous le nom de frère Alfred, est enrôlé dans l'armée du III^e Reich et fait partie des troupes chargées d'occuper la zone Nord de la France. En 1942, il est affecté à la prison du Bordiot à Bourges comme infirmier militaire. Jusqu'en 1944, il vient en aide aux résistants qui y sont écroués. Il les soigne notamment quand ils ont été torturés et tente, dès qu'il le peut, de leur fournir un complément de nourriture. Faisant preuve d'un grand dévouement et d'humanité, il leur apporte aussi un réconfort moral. Il prend le risque de les aider à communiquer avec leurs familles, voire avec les organisations de Résistance. C'est dans ce contexte qu'il va secourir le résistant Marc Tolédano qui, venu prendre des nouvelles de son frère incarcéré à la prison, est à son tour arrêté puis torturé. En 1966, Marc Tolédano écrit un livre inspiré par l'histoire d'Alfred Stanke intitulé *Le Franciscain de Bourges*. En 1968, cet ouvrage est adapté au cinéma par Claude Autant-Lara dans le film éponyme, qui dès lors contribue à médiatiser frère Alfred.

Annie Chabanois, qui avait déjà donné les archives de ses parents Jean et Christiane Ramigeau⁽²⁾, tous deux résistants parisiens, est revenue vers la Fondation après avoir retrouvé dans les affaires familiales ces nouveaux documents historiques. Ce fonds, qui a été donné aux Archives nationales, contient également un témoignage manuscrit de Christiane Ramigeau décrivant sur plus d'une cinquantaine de pages les rencontres et les liens d'amitié avec Alfred Stanke. ●

(1) Ces deux supports sont disponibles auprès de Frantz Malassis (01 47 05 67 87).

(2) Cf *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 102 (septembre 2020) p.5.

Nomination de Claire Andrieu à la tête du comité historique et pédagogique

Le 5 décembre dernier, Claire Andrieu a été nommée présidente du Comité historique et pédagogique de la Fondation de la Résistance.

Professeur émérite à Science Po, membre du Conseil d'administration de notre Fondation, Claire Andrieu succède à Antoine Prost, professeur émérite à l'université de Paris I qui a présidé ce comité scientifique de 2006 à 2022.



De gauche à droite : Claire Andrieu, le préfet Jean-François Treffel, Antoine Prost et Bernard Esambert.



Photos Frantz Malassis

L'exposition sur la création du Conseil national de la Résistance visible sur la façade de notre bâtiment

À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la réunion constitutive du Conseil national de la Résistance (27 mai 1943) et du trentième anniversaire de la création de la Fondation de la Résistance (5 mars 1993) nous avons souhaité innover en présentant, pour la première fois, une exposition sur les murs de nos locaux du 28-30 boulevard des Invalides à Paris.

Depuis le 20 mars dernier, les passants qui longent notre façade peuvent découvrir huit panneaux évoquant grâce à 26 photographies l'histoire de la création du Conseil national de la Résistance (CNR).

Cette exposition est agrémentée de QR codes permettant à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin dans la découverte de l'histoire de « *ce parlement clandestin de la Résistance* ». Les visiteurs pourront ainsi découvrir des numéros de notre revue, des expositions virtuelles du Musée de la Résistance en ligne consacrées à ce sujet ou bien encore se documenter sur les parcours de certains membres du CNR. Ils pourront également s'informer sur les activités de la Fondation de la Résistance grâce au renvoi vers notre site internet et nos réseaux sociaux. ●



L'activité des Amis de la Fondation de la Résistance à Paris et en province

Durant le semestre écoulé, l'association des Amis de la Fondation de la Résistance a poursuivi ses activités culturelles et mémorielles à Paris et en province.



Le salon du livre résistant à Paris

Le salon du livre résistant de l'association des Amis de la Fondation de la Résistance s'est tenu le 10 décembre 2022.

Ce salon est un moment unique d'échanges entre les visiteurs venus nombreux et les auteurs qui présentaient et dédicaçaient leurs derniers ouvrages (photo 1).

Des historiens, des sociologues, des scénaristes de bandes dessinées, des auteurs passionnés ont répondu à l'invitation de notre association. Ce salon a eu l'honneur d'accueillir Odile de Vasselot, ancienne résistante, qui a présenté son ouvrage retraçant son engagement au sein du réseau d'évasion Comète ainsi que Brian Bouillon-Baker qui proposait des ouvrages consacrés à sa mère, Joséphine Baker, récemment entrée au Panthéon.

Le grand choix d'ouvrages exposés, qu'il s'agisse d'études historiques, de biographies, de bandes dessinées ou de livres audios traitait des différents aspects de l'histoire de la Résistance : mouvements, réseaux, maquis, opérations spéciales...

La présence d'associations mémorielles, comme l'association Germaine Tillon ou l'association des amis des combattants volontaires en Espagne ; ainsi que celle du service des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France témoignait de la vitalité des relations que l'association entretient avec d'autres acteurs mémoriels.

L'association des Amis de la Fondation de la Résistance vous donne rendez-vous à la fin de l'année 2023 pour la prochaine édition du salon du livre résistant !

Une conférence de Guillaume Piketty sur Pierre de Chevigné

Dans le cadre de notre cycle de conférences-dédicaces, nous avons eu le plaisir d'accueillir le 13 février Guillaume Piketty, professeur des Universités à Sciences Po. Il nous a présenté son dernier ouvrage consacré à Pierre de Chevigné.

Cette passionnante conférence a permis de découvrir la vie de ce Compagnon de la Libération qui traversa les grands événements du XX^e siècle.

Maire d'une commune des Pyrénées-Orientales, officier d'un corps-franc en 1939-1940, il rejoint Londres et s'engage dans la France libre en juillet 1940. Blessé lors de la campagne de Syrie alors qu'il commande le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, il dirige les services spéciaux au Moyen-Orient en 1942 avant d'être nommé chef de la Mission militaire de la France libre à Washington.

En 1943, il prend une part essentielle dans le ralliement à la France libre des Antilles. Le 14 juin 1944, il débarque en Normandie et suit l'avance alliée pour assurer le retour à la légalité républicaine des régions libérées.

En 1945, il quitte l'armée pour se tourner vers une carrière politique locale puis nationale.

Secrétaire d'État à la Guerre de 1951 à 1954, il devient ministre de la Défense nationale en mai 1958. C'est alors qu'il s'oppose au général de Gaulle dont il conteste les conditions du retour au pouvoir.

Dès lors, il poursuivra une carrière d'élu au conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Aux côtés d'une étudiante pour une transmission innovante de l'histoire de la Résistance

Soucieux de transmettre l'histoire de la Résistance aux jeunes en utilisant différents médias, les Amis de la Fondation de la Résistance ont signé une convention de partenariat avec l'Institut Sainte Geneviève, école spécialisée notamment en cinéma d'animation (photo 2).

L'association accompagnera une étudiante de cette école, Mathilde Ximenès, dans son projet de fin d'études. Elle a choisi de réaliser un dessin animé sur la vie de Marcel Pinte, âgé de 6 ans qui seconda son père, l'un des responsables de la Résistance en Haute-Vienne. Ce jeune garçon perdit tragiquement la vie en 1944 et a été reconnu combattant volontaire de la Résistance. Nous aiderons Mathilde dans la réalisation et la valorisation de son projet.

Une rencontre culturelle à Montauban

Robert Badinier, délégué de MER pour le Tarn-et-Garonne, a initié et organisé, en partenariat avec les Amitiés internationales André Malraux et la mairie de Montauban, une rencontre culturelle avec Alain Malraux (photo 3).

Le 30 novembre dernier à Montauban, Alain Malraux, fils adoptif d'André Malraux, a présenté son dernier ouvrage *Au passage des grelots, dans le cercle des Malraux*. Il a ainsi évoqué les temps forts qui ont émaillé la vie de son père comme sa première rencontre avec le général de Gaulle en 1945, le retour du Général au pouvoir en 1958, les événements de mai 1968 ou encore les cérémonies du 18 juin au Mont-Valérien. La médaille de citoyen d'honneur de la ville de Montauban lui a été remise par la maire, Brigitte Barèges.

Cette manifestation a été magnifiquement clôturée avec l'interprétation du *Chant des partisans* par les choristes de l'Institut Théas, sous la baguette de leur professeur Benjamin Bréda. ●

Maurice Bleicher



2 - Mathilde Ximenès et Maurice Bleicher.



3 - Alain Malraux (à g.) et Robert Badinier (à d.).

Adhésion :

Cotisation minimum 30 €

Association des Amis de la Fondation de la Résistance – Mémoire et Espoirs de la Résistance

Place Marie-Madeleine Fourcade,
16-18 place Duplex – 75015 Paris

Courriel : contact@memoresist.org

site internet : www.memoresist.org

Page Facebook :

[www.facebook.com/ Memoresistance](https://www.facebook.com/Memoresistance)

Tél. : 01 45 66 92 32

Le Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire 2021-2022

Pour l'année scolaire 2021-2022, quarante-sept photographies ont été adressées au jury du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire, qui a décerné trois prix et trois mentions à l'occasion de cette vingt-quatrième édition.

Le Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire a été lancé en 1998 par la Fondation de la Résistance, dans le sillage du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) dont le thème cette année-là portait sur l'histoire des lieux de Mémoire⁽¹⁾. L'idée initiale était de permettre aux candidats du CNRD de valoriser leurs productions photographiques prises à cette occasion. Ce concours, le seul du genre, offre aux élèves la possibilité de photographier des lieux de mémoire, situés en France ou à l'étranger, relatifs à la Résistance intérieure et extérieure, à l'internement et à la Déportation. Par la maîtrise de la photographie et la rédaction d'un court texte expliquant leur démarche, les candidats expriment leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Le jury de ce concours est composé d'iconographes, d'historiens, de conservateurs de musées et de représentants d'institutions et d'associations de mémoire et d'histoire.

En vingt-quatre ans, ce concours, véritable outil d'éducation à l'image, a permis à plus de 800 collégiens, lycéens et élèves-apprentis de montrer les liens tangibles qui les unissent à cette « mémoire de pierre », héritage légué bien souvent par des résistants et des déportés. Un certain nombre de travaux sont accompagnés de textes à résonance littéraire, comme des poèmes⁽²⁾ traduisant l'émotion ressentie par les élèves en ces lieux.

Pour la session 2021-2022 du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire, les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle ont reçu 47 photographies qui ont été soumises au jury le 25 janvier dernier. Au final, le jury s'est penché sur 46 travaux photographiques présentés par autant de candidats⁽³⁾. Un travail a été écarté car il n'avait pas été envoyé en tirage papier, comme le demande le règlement.

Cette année, les membres du jury ont examiné une majorité de clichés pris au camp d'internement de Gurs et au camp de concentration de Natzweiler-Struthof⁽⁴⁾ dans le cadre de projets pédagogiques sur la Seconde Guerre mondiale. Ceci témoigne de la manière dont la communauté éducative s'est emparée de ce concours, inscrit dans des projets ambitieux, visant à faire découvrir la période non seulement par un cours classique, mais par l'expérience directe des lieux et une approche sensible, à des élèves d'horizons variés.

Conscient de l'intérêt pédagogique et des leçons civiques que peuvent en tirer les élèves, le jury multiplie les actions pour promouvoir activement ce concours. La direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA-ministère des Armées) et de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) ont largement diffusé les informations invitant les enseignants du secondaire à participer à ce concours, notamment *via* leurs sites internet, leurs réseaux sociaux et leurs revues. ●

FM

(1) Le thème du CNRD 1998-1999 était : « Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période 1940 à 1945. Recherche et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants ».

(2) En 2021-2022, dix-sept candidats ont accompagné leurs travaux de poèmes et trois autres de lettres fictives, soit au total 43% des travaux examinés.

(3) Le jury a examiné 46 photographies issues de 12 établissements scolaires (quatre lycées d'enseignement général, un lycée professionnel et sept collèges). On comptait parmi eux 25 collégiens et 21 lycéens. Soulignons cette année encore une forte participation féminine à ce concours avec 35 candidates représentant plus de 76 % des participants. Sur les 46 photographies examinées, 44 ont été prises dans sept départements français et deux à l'étranger.

(4) Cumulés, ils représentent 69,5% travaux examinés par le jury.



Photo Sloane Guille

Le premier prix a été décerné à **Sloane GUILLE**, élève de première de baccalauréat photographie au lycée des métiers Molière à Orthez (Pyrénées-Atlantiques) pour son cliché pris au cimetière du camp d'internement de Gurs (Pyrénées-Atlantiques).

Cette photographie était accompagnée de réflexions que lui inspira ce lieu d'internement.

« Comment un endroit avec si peu de vie peut faire ressentir autant de sentiments. La question n'est pas comment, mais pour qui sont-ils morts. Ce cimetière dégageant cette aura si puissante, réveille en moi ce soupçon de ne pas en savoir assez sur leurs histoires. Cette photographie me tient à cœur car elle ne représente pas seulement des tombes mortes. Il y a cet arbre plein de vie, et ce bout de mémorial, montrer qu'on ne les a pas oubliés, qu'ils sont là enterrés. Tout ce qu'ils ont traversé, ils nous le font éprouver. Avec mes pensées, mélancoliques et attristées, je vous montre la photographie qui, de droite à gauche, montre la vie, la mort et la mémoire. »

Le deuxième prix est revenu à **Inès KAÏDI**, élève de Troisième au collège Louis Pasteur de Villemomble (Seine-Saint-Denis) pour sa photographie de la « lanterne des morts » réalisée lors d'une visite du camp au camp du Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin).

Le troisième prix a été attribué à **Ornella MAHMOUD**, élève de Troisième au collège Louis Pasteur de Villemomble (Seine-Saint-Denis) pour sa vue de l'entrée du camp de concentration du Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin).

Trois mentions spéciales du jury ont été décernées à :

Elisa DOS SANTOS COUDRAULT, élève de Troisième au collège Louis Pasteur de Villemomble (Seine-Saint-Denis) pour sa représentation de la porte d'entrée du camp du Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin).

Annabelle BERTHOLET, élève en classe de Troisième au collège Marcel Cuynat à Monestier de Clermont (Isère) pour sa composition autour de la nécropole du Pas de l'Aiguille (Isère) intitulée « La lumière jaillit des ténèbres ».

Izza BENZEGHIBA, élève de Terminale au lycée de l'Empéri à Salon de Provence (Bouches-du-Rhône) pour sa prise de vue ayant pour titre « De l'autre côté » réalisée sur le site-mémorial du camp des Milles (Bouches-du-Rhône).

Vous pouvez retrouver toutes les photographies primées ou ayant obtenu une mention depuis 2001, les lieux de mémoire photographiés en 2022 ainsi que le règlement de ce concours sur le site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org à la rubrique « Actions pédagogiques » / « Concours de la meilleure photo »